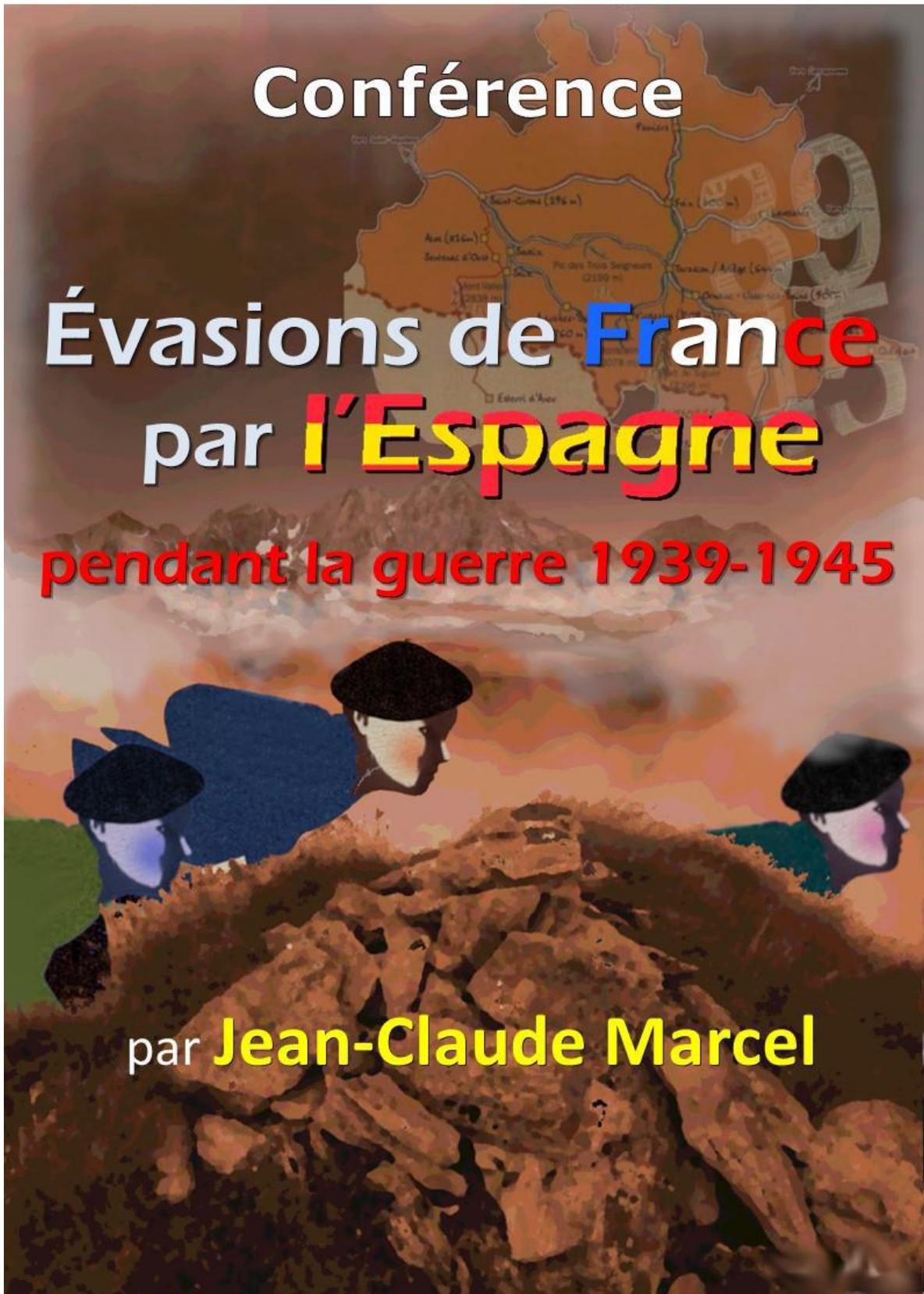


Conférence

Évasions de France  
par l'Espagne

pendant la guerre 1939-1945

par Jean-Claude Marcel



## Avis au lecteur

Le présent document restitue la teneur d'une conférence donnée dans diverses localités de l'Ariège, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, à l'initiative de communes ou d'associations culturelles.

Il ne s'agit pas d'un ouvrage rédigé comme le serait un livre. Il s'agit d'un texte normalement accompagné de projections visuelles, ainsi que de témoignages pertinents.

Conférencier intervenant : Jean-Claude Marcel, Ingénieur honoraire de l'Aviation civile  
Membre de la Compagnie des Écrivains de Tarn-et-Garonne

Auteur de « *Évadé de France par Ustou* »

marcel-jc@wanadoo.fr

dunwich.org/jcm

Document mis à jour en juillet 2024

### *Pour mémoire :* **Quelques dates entre 1938 et 1945**

Accords de Munich	septembre 1938
Fin de la guerre civile en Espagne	février 1939
Arrivée en France de 500 000 Républicains espagnols réfugiés (la Retirada)	
Pacte Germano-soviétique	23 août 1939
Invasion de la Pologne	1 <sup>er</sup> septembre 1939
France et G.B. déclarent la guerre à l'Allemagne	3 septembre 1939
Fin de la <i>Drôle de guerre</i> (percée des Ardennes)	10 mai 1940
Appel du Général de Gaulle	18 juin 1940
Armistice	22 juin 1940
Invasion de l'URSS (Opération Barbarossa)	22 juin 1941
Rafle des notables	12 décembre 1941
743 Juifs français internés à Compiègne, déportés en mars 42.	
Rafle du Vel d'hiv	16-17 juillet 1942
13 000 Juifs étrangers arrêtés et déportés	
Débarquement allié en AFN (Opération Torch)	8 nov 1942
Occupation zone Sud (Opération Attila)	11 novembre 1942
Fin de la bataille de Stalingrad	2 février 1943
Loi instaurant le STO	16 février 1943
Débarquement en Sicile	10 juillet 1943
Débarquement à Naples	3 sept 1943
Débarquement en Normandie	6 juin 1944
Débarquement en Provence	15 août 1944
Libération de l'Ariège (par les FFI)	21 août 1944
Libération de Paris (par 2 <sup>e</sup> DB)	19-25 août 1944
Capitulation du Reich	8 mai 1945



# *Évasions de France par l'Espagne pendant la Guerre 1939-1945*

*Exemples de passages par le Pays basque et par l'Ariège*

- La France de l'Armistice
- Qui étaient les candidats à l'évasion ?
- Comment procédaient-ils ?
- Les Passeurs
- Sur le sol espagnol
- La sortie d'Espagne

---

Deux exemples de passage :

- Par le Pays basque : un groupe de jeunes Tarn-et-Garonnais
  - Par l'Ariège : une famille belge
-

P03

# La France de l'Armistice



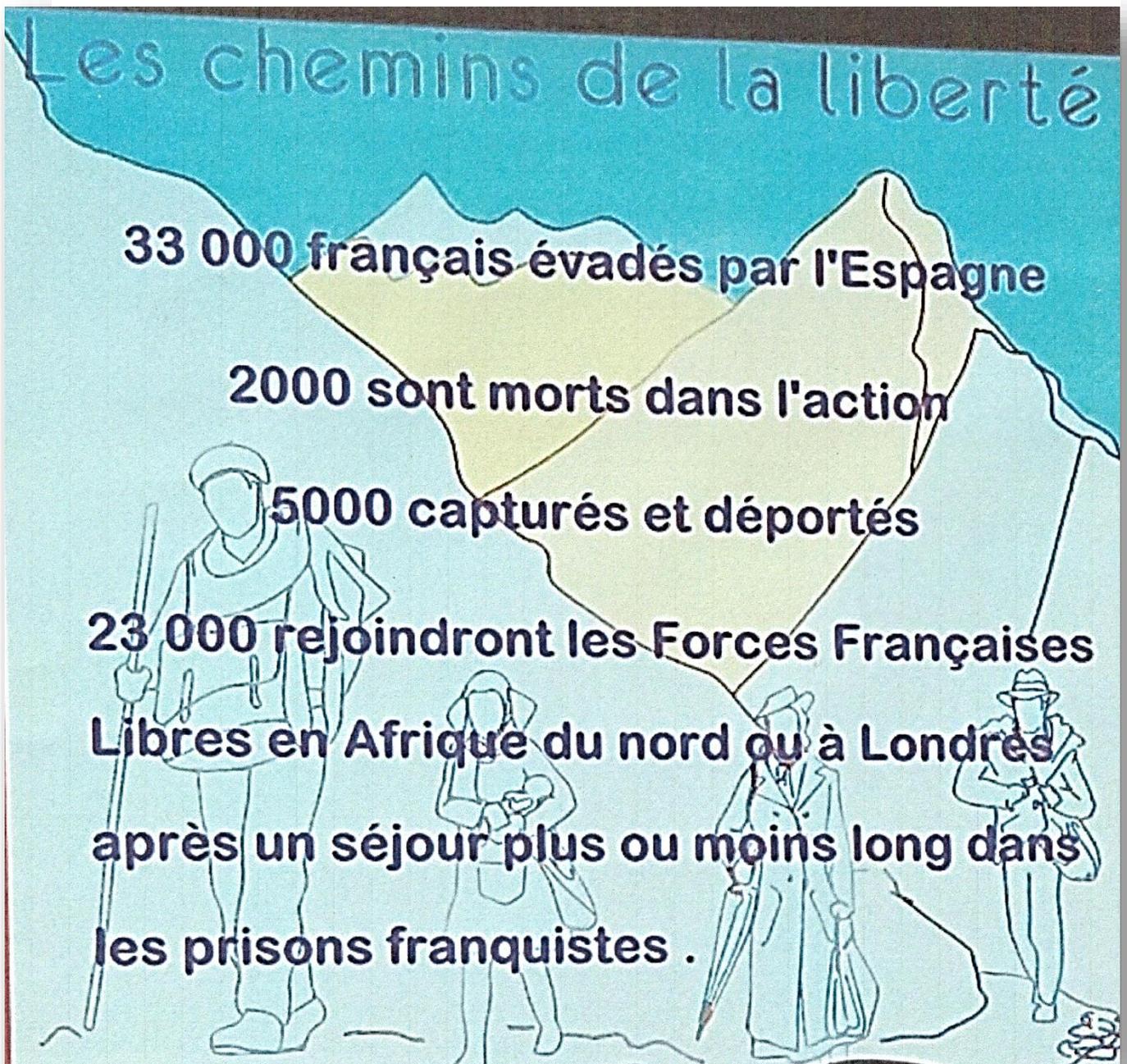
P04

## Quelques chiffres

**Plus de 55 000 personnes ont fui la France par  
les Pyrénées**

**33 000 Français**

**22 000 Étrangers (estimation)**



## Qui étaient les candidats à l'évasion ?

- Français désireux de répondre à l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, pour continuer le combat contre l'Allemagne : ils souhaitent rejoindre Londres ou l'Afrique du Nord. Parmi eux de nombreux militaires en « congé d'armistice »

- Juifs (environ 10 % des évadés). Dès juin 1941 le gouvernement de Vichy a procédé à un recensement des Juifs étrangers arrivés en France dans les années 30 ayant fui le nazisme. Les rafles de décembre 1941 (713 notables) et juillet 1942 (Vel d'Hiv', 13000 juifs étrangers) furent des signaux incitant les Juifs résidant en France, à tenter l'évasion. <sup>1</sup>

- À partir de l'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO) loi du 16 février 1943, tous les jeunes Français atteignant 20 ans doivent partir travailler deux années en Allemagne. Nombreux furent ceux qui décidèrent de se soustraire à cette obligation : ces "réfractaires " ont opté pour les maquis, la clandestinité en milieu urbain, l'évasion de France....

- Aviateurs (plus de 12 000, principalement britanniques et américains, ayant atterri en France en mission ou par accident ; ils doivent en repartir clandestinement. De même pour les agents de renseignement (qui fournissent à la France Libre et aux Alliés les informations en vue des futurs débarquements). Cette catégorie d'évadés mérite un commentaire particulier : il s'agit de « professionnels ». Avant de partir en mission ils reçoivent les consignes leur permettant de contacter clandestinement des réseaux organisés pour les exfiltrer en cas de besoin. Voici deux exemples de réseaux, un britannique et un belge, qui ont fonctionné efficacement.

### Projection P05

### Candidats à l'évasion

- Militaires & civils répondant à l'appel du 18 juin 1940
- Opposants politiques recherchés
- Juifs (env. 10% des évadés) (rafle du Veld'hiv 16-07-42)
- Réfugiés étrangers ayant fui le nazisme
- Réfractaires STO (loi du 16 février 1943)
- Aviateurs (12 000) et agents en mission

### P06

#### Deux réseaux principaux pour l'évacuation des pilotes :

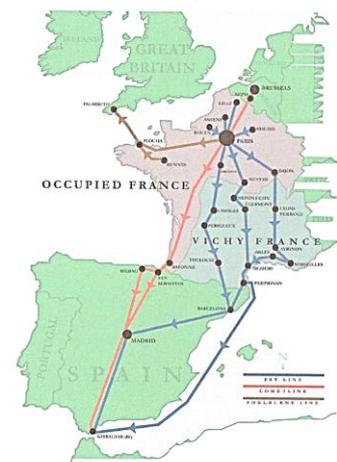
**pat O'Leary** : britannique (I. S.)  
Créé par un officier incarcéré à Marseille

**Comète** : belge  
Créée par Patrick Nothomb

Comète a passé :

80 à 100 Belges
124 RAF
108 US
30 Canadiens
10 Australiens
2 NZ
12 divers

Total	366 à 386
-------	-----------



<sup>1</sup> Auparavant, en novembre 1941, une 1<sup>ère</sup> rafle, dite *des Notables* avait conduit 743 Juifs français en internement à Drancy, puis en déportation (mai 1942).

## Comment procédait un candidat à l'évasion ?

Son premier soin était naturellement d'en parler à des personnes sûres, ce qui, de proche en proche, aboutit au contact avec un réseau en mesure de l'orienter, de R.V. clandestin en R.V. clandestin vers une filière aboutissant aux Pyrénées.

Les candidats à l'évasion qui vivaient dans un milieu militant ou politiquement engagé "anti-vichyste" pouvaient déjà avoir des informations sur des filières d'évasion. Les autres commençaient par en parler dans leur entourage à des personnes sûres, qui les dirigeaient d'autres personnes susceptibles d'avoir des contacts... et ainsi de suite...

Le candidat au passage doit partir avec un petit pécule pour ses frais de transport, de nourriture, d'hébergement, et la rétribution le moment venu d'un passeur... Dans le cas des jeunes partant de Verdun-sur-Garonne, dont on parlera ci-après : il leur fallait, par personne, une somme de 3 000 francs (de 1943, soit 900 euros) plus trois jours de vivres.

Certains se sont munis de faux papiers d'identité...

Tout au long de l'itinéraire menant jusqu'aux Pyrénées le fugitif doit ne pas attirer l'attention, il est aidé de point en point par des « *agents du passage* », qui ne sont pas des *passeurs*, mais des Français qui, non sans risque, apportent une aide ponctuelle, laquelle peut être un conseil de route, un hébergement, un transport....

On a vu que l'armistice du 22 juin 1940 coupa la France en deux ; une partie Nord (incluant tout le rivage atlantique, occupée par les Allemands, et une zone dite libre au Sud, qui va jusqu'à la frontière avec l'Espagne. La conséquence est que les fugitifs de la zone Nord ont comme première difficulté de franchir clandestinement la ligne de démarcation entre zone occupée et zone libre, ligne contrôlée doublement par les Allemands d'un côté et les autorités de Vichy de l'autre.

Le cas des aviateurs ou agents en mission est particulier car il s'agit de professionnels... Exemple : le réseau Comète, qui a passé 386 personnes (projection P6), financé par les Britanniques.

Tout est question de communication. Le candidat à l'évasion, même parti sans lien avec un réseau, aura tôt ou tard, l'occasion de s'orienter vers un réseau clandestin. On a dénombré 118 noms de réseaux, dont voici quelques exemples : *Françoise, Wi-Wi, Combat, M.U.R, Gouazé, Maurice, Alibi, Buckmaster, Hilaire, Wisigoth, Bazerque, Bourgogne...*

La règle générale est que le candidat franchira la ligne frontière grâce à un passeur.

## Les Passeurs

Le Rendez-vous est fixé en un lieu au pied des montagnes

Le candidat est alors pris en charge par le passeur, groupé avec d'autres pour constituer un groupe. Le plus souvent le groupe est d'une petite dizaine, mais, particulièrement au Pays basque on a vu des groupes plus nombreux : on parle alors de convois (le groupe des 7 Montalbanais fut intégré dans un convoi de 54 personnes). C'est en général juste avant de passer la ligne frontière que le fugitif règle son dû au passeur ; dans d'autres cas le coût a été payé au réseau ; pas de règle. Ces passeurs qui sont-ils ? Outre la motivation patriotique, ils doivent connaître la montagne.

### Projection P7 Les Passeurs

Deux conditions :

- Pratiquer la haute montagne et savoir y diriger des groupes
- Être motivé par la cause

Principaux groupes :

- Habitants des vallées pyrénéennes : bergers, guides...
- Républicains espagnols restés dans la région après la Retirade
- Anciens contrebandiers du temps de paix

La plupart sont affiliés à des réseaux dont ils sont le point d'aboutissement. Ils perçoivent une rémunération, soit des réseaux, soit directement du fugitif. Mais il y eut également des passages assurés sans rémunération.

Au début (1941), les premiers furent parmi les guides de montagne, puis les bergers, puis les patriotes pratiquant la montagne, et également nombre de Républicains espagnols entrés en France lors de la retraite, après la victoire de Franco. N'oublions pas une catégorie, qui aujourd'hui n'existe plus mais qui a fourni des passeurs expérimentés d'envergure : les contrebandiers. Avant 1940 existait, en temps de paix un trafic de produits entre Espagne et France, d'une part du côté de l'Andorre, d'autre part au Pays basque, (alcools, café, sucre, huile, cigarettes, pneus, voitures, petit bétail...). Tout naturellement, lorsqu'il s'est agi de passer des hommes (et des femmes), les contrebandiers, qui avaient l'art et la méthode de franchir la frontière à la barbe des contrôles, ont été présents... Ceci est loin d'être anecdotique : c'est au sein de convois d'une vingtaine que, du côté de Llívia et d'Andorre, des fugitifs ont transité avec des contrebandiers, en cheminant la nuit. Parfois même, il était demandé aux fugitifs les plus costauds de porter, comme les contrebandiers du convoi, une charge de contrebande sur leur dos, ce qui, en plus réduisait le coût de leur passage !... Cette méthode ne fut sans doute pas la plus utilisée mais elle fut la plus sûre.

Nous passerons sur les difficultés de ce cheminement à pied par des personnes de tous âges, dans des conditions climatiques non choisies, non entraînées à la montagne, souvent mal chaussées et mal équipées... Le rôle du passeur est d'amener ses fugitifs à la frontière, en général un col (dans les Pyrénées cela s'appelle un "port ") et de leur indiquer après une pause réparatrice, la direction à suivre : « on a qu'à descendre et prendre à chaque bifurcation le chemin le plus important qui descend. On arrive fatalement à un village : là il vous faut prendre contact avec les habitants... », Ceux-ci manifestent en général un accueil correct à ces fugitifs souvent épuisés ou affamés... mais sous Franco il est dangereux de cacher des clandestins. Inévitablement ils préviennent la Guardia civil, laquelle envoie un véhicule pour embarquer le groupe.

Avant de raconter comment va se passer la suite, et pour la comprendre, il faut revenir sur deux aspects, déterminants et qui ont évolué au cours de la durée de la guerre : le changement radical de contexte intervenu en novembre-décembre 1942 et l'évolution de Franco vis à vis des évadés de France.

## **8 Novembre 1942 : changement radical !**

Au début de la guerre contre l'Allemagne (septembre 1939), le contrôle de la frontière espagnole était assuré côté français de la même façon qu'en temps de paix (nous n'étions pas en guerre avec l'Espagne), c'est-à-dire par les administrations concernées : douane, police aux frontières et gendarmerie. Côté espagnol, c'était la Guardia civil du régime de Franco. Celui-ci, qui avait été appuyé, dans sa prise de pouvoir par Hitler et Mussolini se trouvait, après sa victoire sur les Républicains en février 1939, à la tête d'un pays exsangue et dans la misère. Tout en s'affichant ami des pays de l'Axe, et en lui fournissant un soutien militaire (la division Azul, environ 45 000 hommes pour 1941-1942), il s'est déclaré « pays non belligérant dans cette guerre ».

Concrètement que se passait-il exactement ? Aux postes de contrôle à la frontière, lesquels sont tous sur des voies de communication, le contrôle était strict : sauf acte administratif en règle, on était refoulé. Mais hors routes et gares, les sentiers étaient peu surveillés. Il y avait bien côté français des patrouilles qui arrêtaient les candidats transfuges sur les chemins menant à l'Espagne, mais les gendarmes, en respect du droit, ne pouvaient sanctionner un délit non encore commis... Alors ils refoulaient le fugitif, avec éventuellement une contravention... Lorsque le candidat arrive à la frontière sans avoir rencontré de contrôle français, il tombe inéluctablement sur les gardes-frontières espagnols. Au début (1940-41), c'était un refoulement avec remise aux autorités françaises, plus tard ce fut un emprisonnement de courte durée suivi d'une restitution à la France. Franco ne pouvait laisser circuler librement des Français ayant le profil de gens que chez lui il mettait en prison (les communistes par exemple). À chaque restitution, il demande à l'Administration française une compensation financière pour le coût du séjour en prison !

Cette situation a évolué dès 1941 à la suite de vigoureuses interventions de Churchill auprès de Franco, pour que celui-ci ne renvoie pas les évadés clandestins en France. Alors le dictateur espagnol a pris le parti de d'incarcérer les Français évadés clandestins.

Un évènement majeur va changer la donne : le 8 novembre 1942, l'Alliés (Américains et Anglais) en débarquent en Afrique du Nord : à Casablanca, Oran et Alger (opération *Torch*). Face à une menace pouvant désormais venir de la côte méditerranéenne, les Allemands envahissent la Zone libre (opération *Attila*). Les autorités françaises (de Vichy) du contrôle aux frontières sont dessaisies. C'est désormais l'armée allemande qui gardera la frontière pyrénéenne. Une *zone réservée* de 30 km de largeur est instaurée (réservée aux seuls habitants et professionnels ayant à y travailler, incluant une *zone interdite* de 8 km (sauf aux bergers et aux bucherons...). Des avions surveillent la crête frontière Des détachements de garde-frontières (souvent des Autrichiens) sont installés sur les itinéraires de passage, en fond de vallée (comme à Aulus), et aussi en altitude (port de Guillou), les patrouilles sont multipliées, elles ont des chiens, elles ont consigne de tirer sur tout fuyard. Pour motivation, les gardes-frontières arrêtant des fugitifs gagnent une permission de 15 jours avec retour dans leur foyer. *Jusqu'alors, les fugitifs risquaient le refoulement ou l'arrestation, désormais ils risquent la déportation ou la mort.*

Revenons au groupe de fugitifs que le passeur a mené jusqu'à la ligne frontière : c'est le moment où il leur dit en substance : « *Ici, je suis obligé de vous laisser continuer seuls : descendez ce chemin jusqu'aux premières maisons et là manifestez-vous auprès des habitants* »

Je ne connais pas de témoignages de mauvais accueil de la part de ces habitants ; au contraire, les témoignages sont concordants d'un accueil sympathique, avec pause réparatrice pour des fugitifs souvent épuisés... Mais comme on l'a dit plus haut, les habitants avisent la Guardia civil, laquelle envoie un véhicule prendre en charge le groupe arrivé clandestinement de France. Après examen du profil des arrivants l'Administration espagnole fait un tri selon le profil des arrivants : les *Juifs et autres réfugiés* se voient accorder un droit de transit en Espagne afin de quitter le pays au plus tôt, les autres, et spécialement les *Français hommes entre 18 et 40 ans* sont incarcérés dans la prison la plus proche.

## Sur le sol espagnol

C'est le moment de dire un mot de la politique de Franco vis-à-vis des fugitifs et réfugiés ayant franchi les Pyrénées. On a dit qu'au début de la guerre il s'était déclaré « *pays ami de l'Axe mais non belligérant* ». Appréciant avec lucidité l'évolution de la guerre, après Stalingrad et le débarquement allié en Afrique du Nord, il pense qu'à la fin ce n'est pas Hitler qui gagnera mais les Alliés. Dans cet esprit il déclare l'Espagne "*Pays neutre*", et adopte vis-à-vis des clandestins arrivant de France une attitude cohérente avec cette politique. Officiellement et ostensiblement il maintient en prison les évadés (qui sont assimilables à des combattants contre les Allemands) ; d'un autre côté, il les laisse discrètement partir en les confiant à la Croix-Rouge en échange de marchandises dont l'Espagne manque, et qui sont fournies par les Alliés. Au total les 23000 évadés de France sortiront d'Espagne au cours de 1943 et 1944 d'abord par le port de Setubal (Portugal), puis par les ports espagnols de Malaga et Algésiras, pour rejoindre les forces alliées à Casablanca. Il donne ainsi des gages aux Américains pour l'après-guerre.

On comprend la différence radicale de traitement entre deux catégories de fugitifs :

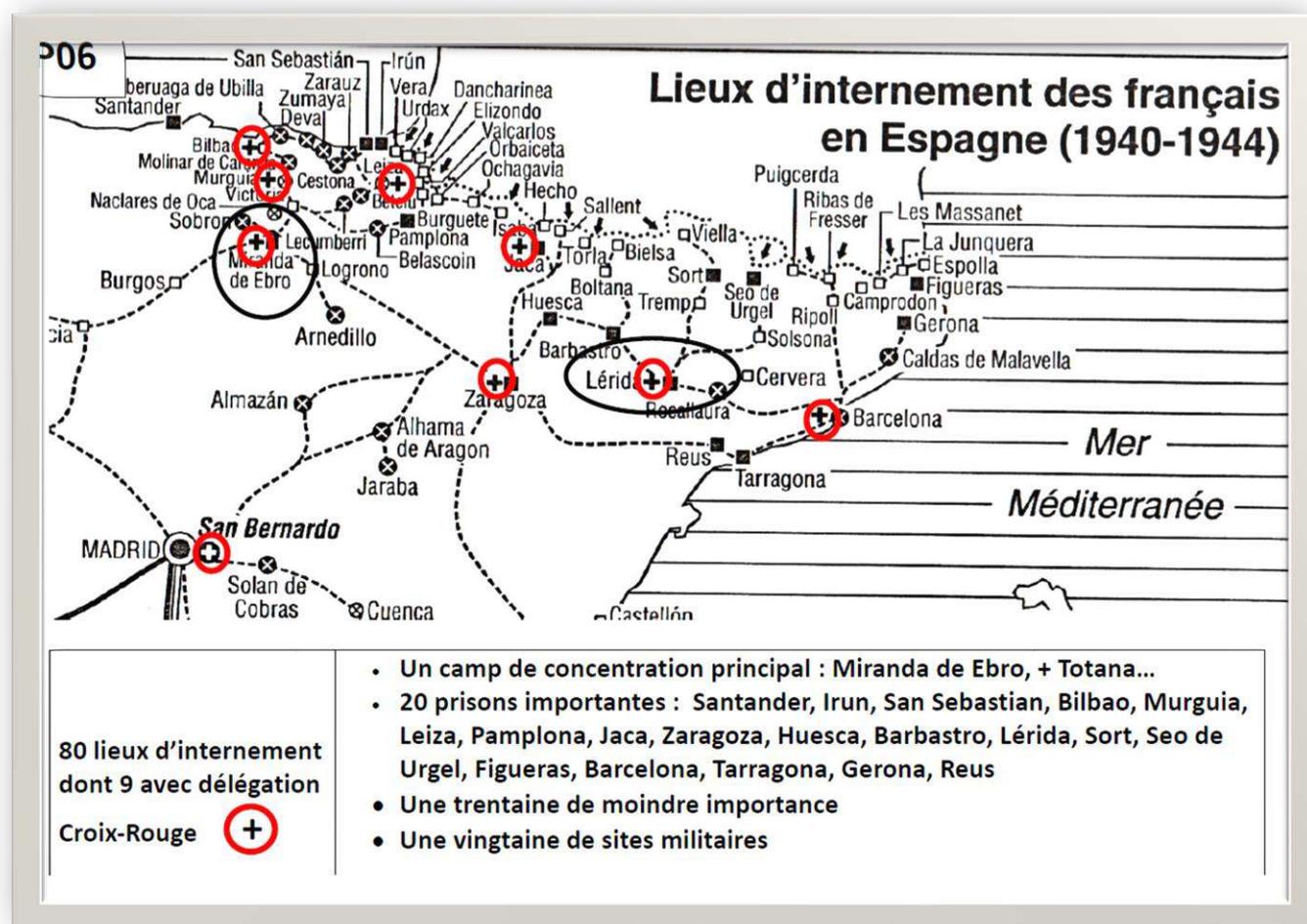
- les Français hommes de 18 à 40 ans
- les autres fugitifs

Parlons d'abord du deuxième groupe : il comprend les fugitifs de toutes nationalités qui fuient l'occupant nazi, dont les Juifs (10% des évadés), parmi eux des familles, tous ou presque souhaitent

émigrer vers l'Amérique, le Royaume Uni, le Mexique, l'Amérique du Sud, l'Afrique du Nord, le Moyen Orient... C'est un problème humanitaire. Franco était peu soucieux de les voir rester en Espagne, et encore moins de les garder à charge. Les arrivants étaient laissés en liberté, bénéficiant d'un droit de transit sur le sol espagnol. Ils étaient libres de contacter toutes organisations humanitaires et caritatives : en premier lieu la Croix-Rouge (qui avait une délégation dans neuf villes espagnoles), ainsi que d'autres, dont certaines institutions religieuses (Quakers, Cimade...).

Les Juifs avaient en outre leurs propres organisations d'aide, qui existaient depuis le début l'émigration vers New York des Juifs victimes de pogroms en Europe (HICEM, JDC<sup>2</sup>...) ; elles étaient présentes dans les principales villes espagnoles. Apportons ici une précision peu connue : Franco faisait une distinction entre les Juifs Séfarades (les descendants des Juifs chassés d'Espagne en 1492 par Isabelle la Catholique) et les autres, les Juifs Ashkénazes<sup>3</sup>. Les premiers avaient la possibilité, s'ils le souhaitaient, de demander la nationalité espagnole et rester en Espagne, tandis que les autres n'avaient que le droit de transit.

Parlons maintenant de l'autre catégorie de fugitifs : les Français hommes entre 18ans et 40 ans. Leur sort était sans exception l'internement. Voici une carte des lieux d'internement en Espagne.



On y voit la prolifération de lieux d'internement sur le versant espagnol des Pyrénées. On compte plus de 80 prisons, dont une dizaine importantes. Auprès de celles-ci a fonctionné une délégation de la Croix-Rouge)

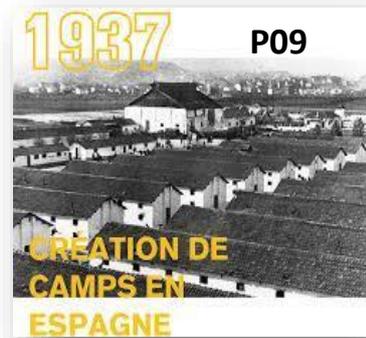
<sup>2</sup> JDC : Joint Distribution Committee

<sup>3</sup> Une distinction entre les deux communautés est que les Séfarades ne parlaient pas yiddish.

Dans tous les établissements, les conditions de détention sont horribles... Malnutrition, manque d'hygiène, maladies non soignées, insectes qui pullulent, surpopulation... Les fugitifs venant de France ne sont pas isolés mais avec les prisonniers espagnols (droit commun et politiques). Le camp de Miranda avait été spécialement construit en 1937 (avec assistance allemande) pour interner les Républicains... Les récits et témoignages sur ces deux établissements sont nombreux, à la fois horribles et émouvants

Parmi les ces centres de détention majeurs :

- Le camp de concentration de Miranda de Ebro
- la prison de Lerida (Seminario viejo)
- la prison provinciale de Pampelune



**À Lérida : Témoignage de Louis Barthe, Président d'honneur des Evadés de France**

*Pour nourriture, en sus d'un breuvage marron sans sucre et d'un quignon de pain tous les matins, à midi un infâme et informe brouet à base de pommes de terre, de légumes souvent avariés mais cuits, et quelques fois, ici ou là, quelques morceaux plus fermes sans saveur... Pour gamelle, nous allions nous servir dans le dépôt d'ordures, en quête de boîtes de conserve souvent rouillées. Obligatoirement, nous devions nous aligner avant le café du matin et crier « Viva Franco ! Arriba España ! »...*

*Recrus de souffrance et de fatigue, tenaillés par la faim, fouaillés par le désespoir, nous allongions nos pauvres corps émaciés à même le sol dans une grande salle meublée de quelques tinettes alignées au fond de la triste prison...*

*C'est alors qu'attaquaient les insectes sournois, aplatis, sanguinaires et à l'odeur infecte. On en tuait quelques dizaines, mais leurs bataillons serrés se comptaient par myriades...*

***Lecture de témoignages d'évadés de France incarcérés en Espagne***

## Sortie d'Espagne : Échange *Hommes* *contre blé et phosphates*

. On a expliqué que Franco a vu un intérêt à « monnayer », au sens propre, la « livraison » aux Alliés de ces prisonniers, qui constituaient des combattants en puissance. Et cela en contrepartie de denrées dont l'Espagne avait un cruel besoin : céréales et engrais.

C'est ainsi qu'est mis en place un système d'échanges « évadés français contre blé et phosphates » dans lequel chaque partie jouait sa partition :

- La France Libre fournissait les phosphates venant du Maroc, les Américains fournissaient le blé, et finançaient la logistique du transport des évadés de leur prison au port d'embarquement.
- L'Administration de Franco désireuse de denrées qui lui manquaient, libérait les prisonniers et permettait leur l'acheminement vers les ports désignés
- À côté de l'ambassade officielle de France (celle de Vichy), s'est mise en place à Madrid avec les personnels gaullistes une véritable ambassade dissidente, la *Mission Française de la rue San Bernardo*, dirigée par le « Délégué de la Croix-Rouge française » Mgr Boyer-Mas, lequel organisait l'acheminement et l'embarquement des évadés (il a été surnommé "*le Saint-Bernard des évadés*"), ainsi que le colonel Malaise, représentant les autorités françaises d'Alger.
- Enfin, les Alliés (USA et UK) intégraient les bateaux quittant l'Espagne pour le Maroc dans des convois afin de les protéger des sous-marins allemands.

Deux bateaux français mixtes (fret et passagers) les mêmes tout au long des années 1943 et 1944 : le *Sidi Brahim* et le *Gouverneur Général Lépine* ont assuré le transport **de 23 000 hommes qui ont été échangés en contrepartie de 500 000 tonnes de phosphates et de blé** dans les ports successifs de Setubal, puis Malaga, puis Algésiras et enfin Gibraltar.

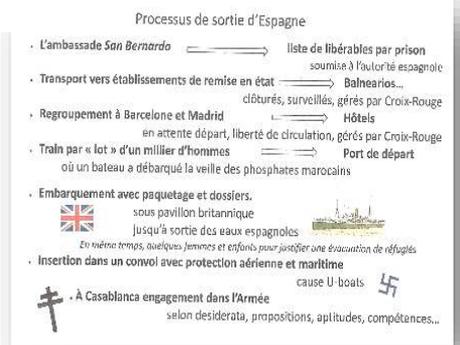
Deux photos illustrent cet épisode :

- une vue des Arènes de Malaga, servant de lieu de regroupement d'un lot de 1500 évadés avant leur embarquement



- une photo du chargement au Maroc de sacs de phosphates dans un camion militaire pour les acheminer au bateau partant en Espagne.

P12



P13

Les 34 convois  
organisés en 1943 et 1944  
par Boyer-Mas  
le "Saint-Bernard des Evadés"

8 par Setubal (Portugal)	20 par Algésiras ou Gibraltar (L)
19 Février 1943	2 Février 1944
28 Avril '44	11 Février 1944
25 Juin 1943	18 Février 1944
9 Juin 1943	22 Mars 1944
22 Juin 1943	17 Avril 1944
19 Juin 1943	20 Avril 1944
30 Juin 1943	15 Avril 1944
21 Septembre 1943	20 Avril 1944
	15 Mai 1944
	15 Mai 1944
	25 Mai 1944
	1 Juin 1944
	14 Juin 1944
	27 Juin 1944
	30 Juin 1944
	11 Octobre 1944
	19 Octobre 1944
	23 Octobre 1944
	13 Décembre 1944
	2 Janvier 1945

8 par Malaga

21 Octobre 1943  
2 Novembre 1943  
13 Novembre 1943  
29 Novembre 1943  
11 Décembre 1943  
29 Décembre 1943

\* Convois "André Fournier"

2 Janvier 1944  
11 Février 1944  
17 Avril 1944  
20 Avril 1944  
15 Avril 1944  
20 Avril 1944  
15 Mai 1944  
25 Mai 1944  
1 Juin 1944  
14 Juin 1944  
27 Juin 1944  
30 Juin 1944  
11 Octobre 1944  
19 Octobre 1944  
23 Octobre 1944  
13 Décembre 1944  
2 Janvier 1945



## Évasion de sept Tarn-et-Garonnais (juin 1943)

L'histoire commence au Lycée Ingres de Montauban en octobre 1940. Nous sommes en période de guerre. Bernard Piquemal entre comme pensionnaire en classe de Première dite alors *Rhétorique* (spécialité Latin-Sciences). Il est de Verdun-sur-Garonne, où son père est instituteur et sa mère directrice de l'école de filles. L'ambiance au Lycée Ingres est délétère : le directeur est "maréchaliste", des enseignants sont du côté de la Résistance. Chez les élèves, en particulier les pensionnaires, il y a les pro-Vichy et ceux qui la nuit écoutent Londres sur des postes à galène. À la rentrée suivante, d'octobre 1941, le militantisme des uns et des autres s'est exacerbé ; Bernard est en classe Terminale dite *Math Élem*. Le 11 novembre, les élèves manifestent leur hostilité à Vichy par des actions patriotiques lors des cérémonies en ville de la victoire de 1918, actions suivies pendant l'année d'actes d'insubordination... Résultat : à la rentrée des vacances de Pâques 1942, dix pensionnaires (sur 65) sont renvoyés, dont Bernard Piquemal et son copain verdunois Jean-Pierre Delort. Tous deux passent néanmoins leur bac avec succès, mais arrêtent là leurs études. À la rentrée d'octobre 1942 ils se consacrent à des activités clandestines dans la Résistance, en relation avec le Parti Communiste ainsi qu'avec la branche toulousaine d'un réseau britannique (*Alphonse Buckmaster*), dans lequel le père d'un de leur camarade<sup>4</sup> a des responsabilités<sup>5</sup>.

À la maison Piquemal l'ambiance est morose : le père de Bernard vient d'être révoqué de l'Éducation nationale, car on a découvert qu'il est franc-maçon. Bernard justifie ses occupations clandestines extérieures par des activités sportives, mais ses parents ne sont pas dupes... l'époque est au secret, même dans les familles.

Un jour de juin 1943, le vendredi 14 après-midi, passe chez les Piquemal, Paul Laval, de Montbartier, un ancien du Lycée Ingres, de quatre années plus âgé que Bernard, et qui, lui aussi, est en relation avec la Résistance. Il vient pour donner au frère aîné de Bernard, Pierre, qu'il sait visé par le STO, un "*tuyau fiable*" pour, avec lui, s'évader de France. Rappelons que le Service du Travail Obligatoire (STO), a été instauré en février 1943 par le gouvernement de Vichy, pour imposer à chaque Français d'aller travailler deux années en Allemagne dès qu'il atteint sa 20<sup>ème</sup> année. Mais Pierre est en ce moment à Paris. Entendant l'information apportée par Paul Laval, Bernard lui dit aussitôt :

« — *Si tu m'acceptes, je partirais bien avec toi.*

— *Et comment donc ! Et même tu peux amener des camarades sûrs ; il n'y a qu'un impératif : il faut trois mille francs<sup>6</sup> par personne pour monnayer le passage, et trois jours de vivres, car de Pau à la frontière il y aura trois étapes de nuit. »*

Aussitôt Bernard contacte son camarade Jean-Pierre Delort. Voilà comment le dimanche 16 juin 1943 au petit matin tous deux prennent l'autobus de Verdun pour la gare de Dieupentale, puis l'omnibus pour Toulouse. Ils sont rassurés de retrouver Paul Laval, accompagné par son frère Guy, évadé d'un Chantier de

---

<sup>4</sup> Jean Fonvieille

<sup>5</sup> Transports de valises de documents ou objets interdits, dérangement des pancartes de circulation de l'armée allemande, fabrication de bombes artisanales, recherche de terrains propices à un atterrissage clandestin, sabotage de parcs automobiles allemands...

<sup>6</sup> Environ 900 €.

jeunesse en Dordogne<sup>7</sup>, montés dans l'omnibus à Montbartier. En effet, c'est Paul qui est au courant de tout pour la suite : le train à prendre en gare de Toulouse, à destination de Pau, ensuite l'adresse de l'hôtel complice.

Notre groupe de Tarn-et-Garonnais est maintenant de quatre.

À Pau, on va voir l'hôtelier. Le leader Paul Laval, impose tout de suite les règles pour la ville : éviter de marcher en groupe, arriver séparément, prendre des cheminements différents... Pau était à ce moment une plaque tournante des évasions transpyréennes, particulièrement quadrillée par la police de Vichy et les Allemands.

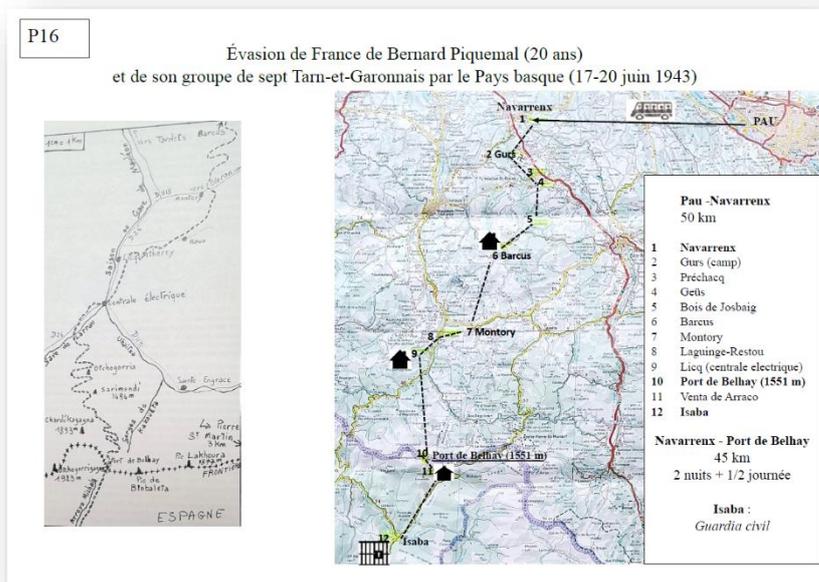
L'hôtelier les fait aussitôt ressortir en leur demandant de revenir séparément après minuit. Bien sûr, pas de fiche hôtelière... Alors le groupe se disperse et fait du tourisme personnel, incluant repas en café et séance de cinéma... Pendant ce temps Paul prend contact avec le passeur Michel Olazabal. Le départ est confirmé "pour demain 4H30 du matin".

Tout va bien : le moral est bon, mais l'excitation est telle que personne ne pourra dormir...

À 4H30 départ dans un petit autobus pour Navarrenx, à une trentaine de kilomètres. Première surprise : l'autobus a déjà 25 personnes à bord. Deuxième surprise : il chemine par un circuit compliqué dans les rues de Pau avant de prendre la route vers Navarrenx. Personne ne dit mot : chacun observe avec un visage fermé ou fait semblant de dormir... Au bout de trois quarts d'heure arrêt surprise en pleine campagne ; il fait encore nuit. C'est là que commence la marche. Laissons la parole à Bernard Piquemal.<sup>8</sup>

« Notre longue marche commença dans le silence le plus total. Nous passâmes tout près du camp d'internement de Gurs<sup>9</sup> à une centaine de mètres de la sentinelle allemande qui faisait les cent pas. Tapis dans le fossé, nous traversâmes la route quand elle eut le dos tourné. Nous cheminâmes dans les sous-bois, les bordures pratiquement sans interruption jusqu'après dix heures. Tout à coup, notre guide alla tout droit vers une grange assez spacieuse en bordure d'un bois, aux abords du village de Barcus. Il nous fit entrer, nous signifia de ne pas sortir de la journée, sauf isolément, pour raison d'hygiène et nous promit de revenir vers vingt heures pour nous faire accomplir notre deuxième étape. »

Le passeur Olazabal revient effectivement à vingt heures... avec une dizaine de nouveaux fugitifs, parmi lesquels René Lérès, de Saint-Antonin-Noble-Val, un camarade du Lycée Ingres. Le groupe tarn-et-garonnais passe à 5.



<sup>7</sup> L'armistice du 22 juin 1940 a limité l'armée française à 100 000 hommes (en métropole) et remplacé le Service militaire obligatoire, par les "Chantiers de jeunesse".

<sup>8</sup> Dans son livre « Telle a été notre aventure, 1939-1945 » (1996)

<sup>9</sup> Gurs : camp construit pour recevoir en 1939, les Républicains Espagnols venus chercher refuge en France, puis les Juifs étrangers fuyant les pays sous domination nazie.

Arrive aussi un deuxième guide : Pierre, le beau-frère d'Olazabal, amenant lui aussi un nouveau groupe. Dans les arrivants encore deux Tarn-et-Garonnais : Pierre Joanny et Pierre Gouze tous deux de Bourret ; ce qui porte à 7 les Tarn-et-garonnais, et à 54 le nombre total des fugitifs<sup>10</sup>.

Après la journée de repos à Barcus, la marche nocturne commence dans des sous-bois et sur des terres, puis sur un terrain de plus en plus montagneux. Laissons encore la parole à Bernard Piquemal.

*« Peu avant minuit, dans un parfait clair de lune, nous dévalâmes une pente à pic, nous accrochant aux branches des buissons, les talons en avant, faisant office de frein, déclenchèrent la chute de beaucoup de pierres. Au pied de la descente nous fîmes une halte pour récupérer, très courte ; c'est surtout que nos guides voulaient contrôler l'état de la troupe. Quelle conscience professionnelle ! Toujours muets, nous arrivâmes à la centrale de Licq, point incontournable de notre passage, centrale qui abritait quelques soldats allemands, cerbères de la frontière. Pas de chiens apparemment. Le guide Pierre était allé tester le passage dans la cour de l'usine, que nous franchîmes pieds nus, souliers à la main. Un peu plus loin nous nous rechaussâmes et reparâmes d'un bon pied. »*

L'étape est plus fatigante que prévu. À l'approche de la crête frontière, un formidable orage oblige les marcheurs à abandonner leur bâton. Trois vaches sont foudroyées et encore chaudes quand la caravane passe à leur hauteur.

Arrive enfin le passage de la frontière, précédé de l'épisode du paiement de la somme convenue. Les futurs évadés passent un par un devant l'un des deux guides. Bernard passe devant Pierre ; il raconte :

*« Quand ce fut mon tour, je tendis sans rien dire mes trois mille francs. Pierre s'enquit de ce que je faisais, et apprenant que je n'avais pas de ressources, garda mille francs, et me rendit deux gros billets de cinq cents et un de mille, me conseillant de les glisser dans la doublure de ma veste pour les soustraire à l'inquisition de la Guardia Civil. »*

Au terme de cette histoire qui porte sur un groupe important de fugitifs, on apprend des choses inattendues sur certains profils grâce au récit de Bernard Piquemal. Cela complète le propos général tenu précédemment.

Ainsi, nos Tarn-et-Garonnais avaient remarqué un jeune couple pratiquement sans provisions et en limite de l'épuisement ; ils lui viennent spontanément en aide en l'incorporant avec eux : ce sont des Sarrois qui à la suite du référendum de 1935, avaient opté pour la nationalité française...

Parmi les 54 du convoi, il y avait deux Allemands, manifestement rejetés par les autres marcheurs : c'étaient deux déserteurs de l'Armée allemande... que Bernard Piquemal reverra plus tard au Maroc sous uniforme de la Légion étrangère.

Citons encore un quinquagénaire allemand qui avait servi dans les brigades internationales lors de la Guerre d'Espagne, et sortait tout juste de quatre années de prison à Berlin...

Toutes ces personnes ne pouvaient pas vivre dans un pays sous domination nazie !

---

<sup>10</sup> Le plus important convoi d'évasion que nous connaissons.

## En Espagne

Nous avons précédemment expliqué que le sort des arrivants clandestins en Espagne était d'être arrêtés par la Guardia Civil<sup>11</sup>. Après examen de son profil, chacun était :

- soit considéré comme un réfugié : il se voyait alors accorder un droit transit pour quitter l'Espagne ; à lui de rechercher l'assistance d'organisations humanitaires (ainsi en était-il notamment des Juifs) ou des autorités consulaires de son pays
- soit, si c'était un Français de moins de 40 ans, il était considéré comme un combattant potentiel au profit des Alliés. Il était alors incarcéré pour une durée indéterminée dans une prison franquiste ou mis en camp de concentration, en vue d'être remis plus tard à la Croix-Rouge française en contrepartie de blé américain et d'engrais venant du Maroc (des phosphates). Un tiers des internés a été détenu plus de six mois, certains ont fait jusqu'à deux années ; les derniers ont quitté l'Espagne le 2 janvier 1945.

L'histoire vécue par Bernard Piquemal est un exemple de ces procédures.

- Son sous-groupe de sept fugitifs est arrêté le 21 juin lors d'une pause-repos au cours de la descente sur le versant espagnol ; ils sont détenus un jour dans le village d'Isaba.
- Ils sont ensuite internés douze jours dans la Prison Provinciale de Pampelune avec le régime sévère commun aux prisonniers espagnols.
- Sur intervention de la Croix-Rouge française à Madrid, Bernard est, avec une quarantaine de détenus, libéré de prison et envoyé en résidence surveillée dans le village de Murguio (province d'Alava, au sud de Bilbao). Le groupe est logé sommairement (dans un cinéma désaffecté) ; il vit en recevant des subsides de la Croix-Rouge, et en faisant des "petits boulots" dans le village, tandis que la Guardia Civil veille à empêcher toute fuite.
- Après quatre mois (le 2 novembre), la Croix-Rouge française organise leur transport vers le port de Malaga, où un bateau venu du Maroc a durant les jours précédents déchargé des phosphates et du blé.
- Les évadés embarquent sur ce bateau pour Casablanca, intégré dans un convoi militairement protégé (à cause des sous-marins allemands).
- Au Maroc, ils sont incorporés dans l'Armée française, laquelle est, depuis novembre 1942 en cours de rééquipement par les Américains.
- Bernard Piquemal intègre l'Armée de l'Air, où il servira jusqu'à la fin de guerre.

---

<sup>11</sup> Équivalent de notre Gendarmerie.

P18



## ÉVASION PAR AULUS

d'une famille avec un bébé de trois mois



**Janvier 1942** : Aulus est désigné comme lieu d'assignation à Résidence des Juifs étrangers résidant dans la région de Toulouse

**Mars 1942** : les "Juifs d'Aulus" sont au nombre de 700

**Décembre 1942**, une famille de trois personnes avec un bébé de trois mois demande à un passeur de les mener en Espagne ; c'est la fille du passeur qui porte le bébé dans ses bras pendant la montée au col frontière (2343m).

**Soixante-deux ans plus tard (en 2004)** un architecte canadien se manifeste pour connaître la personne qui l'a porté quand il avait trois mois pour passer en Espagne.

dans ce village, contraintes d'y vivre comme elles peuvent. À Paris, les 16 et 17 juillet, se déroule la rafle du Vel d'Hiv. C'est une alerte pour les Juifs d'Aulus. Lorsque le 26 août survint une rafle, sur les 175 les personnes recherchées, une centaine sont arrêtées (dirigées sur le camp du Vernet en Ariège, puis Drancy), mais 73 sont introuvables, déjà passées en Espagne ou cachées dans la montagne, ayant été, dit-on, discrètement avisées... Les assignés à résidence cherchent de plus en plus à s'évader. Des bergers aulusiens les aident comme passeurs. L'évasion est devenue hautement périlleuse depuis que la frontière est gardée par les Allemands.

Nous allons parler d'une évasion mémorable : celle survenue le 3 décembre 1942.

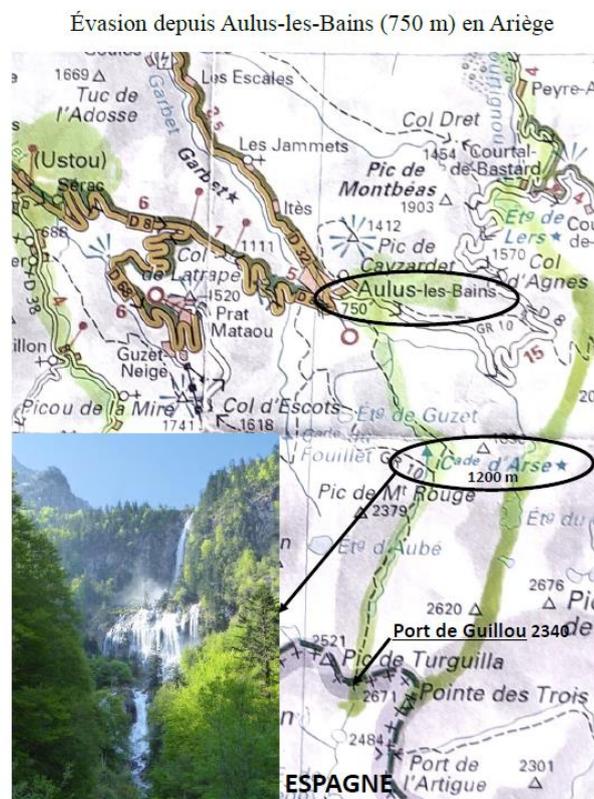
Ce jour-là, très tôt, part du village un groupe de neuf personnes conduit par le berger Jean-Pierre Acgouau, assisté de sa fille Jeanne (21 ans). Itinéraire : cascade d'Ars, lac de Cabanas, col de Guillou. Au lac, qui est un lieu de pause, rencontre avec un autre groupe conduit par un autre berger, le jeune Jean-Baptiste Rogalle : une famille de trois personnes (père, mère, grand-mère) plus un bébé de trois mois porté par le papa. Les deux groupes continuent ensemble. Ces fugitifs sont très fatigués... Le groupe progresse lentement. Jeanne Acgouau soulage le papa du bébé et porte l'enfant dans ses bras jusqu'à la frontière...

L'histoire pourrait s'arrêter là... mais elle connut, bien des années plus tard une suite émouvante : Jeanne Acgouau (devenue depuis l'épouse de Jean-Baptiste Rogalle) a raconté cette traversée bien particulière dans une publication de l'association des *Amis d'Aulus et de la vallée du Garbet*. L'article est tombé sous les yeux de personnes qui ont fait des recherches, et découvert que le bébé de quelques mois porté par Jeanne jusqu'à la frontière est né dans une clinique de Saint-Gaudens le 6 septembre 1942 : il s'appelle Claude Henlé, d'une famille belge. Cela a permis de le retrouver, architecte à Montréal (Canada). Dès qu'il a connaissance de la chose, Claude Henlé vient à Aulus pour rencontrer la personne qui l'avait porté dans ses bras, il y a soixante-deux ans, pour franchir la frontière : Jeanne Rogalle.

## AULUS (3 décembre 1942)

### Col de Guillou (2343 m)

En janvier 1942, le gouvernement de Vichy décide d'assigner à résidence les Juifs étrangers entrés sur le sol français après le 1<sup>er</sup> janvier 1936. Aulus-les-Bains est un lieu d'assignation retenu pour la grande région de Toulouse. La capacité d'hébergement (station thermale) et l'isolement géographique (une seule route d'accès) expliquent ce choix. Ainsi, à partir de mars 1942, près de 700 personnes (de 18 nationalités) se trouvent regroupées



## 2 ACTUALITE DEPARTEMENTALE

ISRAEL HONORE JEANNE ROGALLE

**La médaille des Justes parmi les nations pour la «résistante»**

Le 10 juillet 2004, à Aulus, devant le front des troupes, Jeanne Rogalle a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur des mains du général Roquejeoffre. Cette promotion dans le premier ordre national, attribuée par décret du président de la République, venait récompenser celle qui, en particulier, une nuit de décembre 1942, avec son père et son futur mari, a aidé des familles juives à passer en Espagne et ainsi échapper à une mort certaine dans un camp de concentration.

Il y a une suite : Jeanne a reçu en juillet 2004 les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur au cours d'une cérémonie officielle à Aulus, à laquelle Claude Henlé était présent. Ce n'est pas tout : en avril 2005, Jeanne Rogalle est avisée que son nom, ainsi que ceux de son père et de son mari sont inscrits au mémorial Yad Vashem à Jérusalem, sur le mur des « *Justes parmi les Nations* », titre décerné aux personnes ayant porté secours à des Juifs pendant la Shoah. Neuf autres personnes du village d'Aulus figurent dans cette liste des *Justes parmi les Nations*.

Cette cérémonie s'est déroulée devant une assistance très nombreuse, au sein de laquelle se trouvait Claude Henlé, le « bébé », que Jeanne porta dans ses bras, 62 ans auparavant, jusqu'à la frontière espagnole. Il était spécialement venu du Canada, où sa famille s'était installée après leur internement en Espagne. La cérémonie poignante devant la stèle à la mémoire des Juifs assignés à résidence à Aulus, la solennité de la remise de la Légion d'Honneur devant le Monument aux Morts, l'émotion au moment des nombreux discours ont été longuement et parfaitement relatés dans le Journal de l'Ariège au mois de juillet 2004.



Le général Roquejeoffre décore Jeanne Rogalle de la Légion d'Honneur (Aulus, le 10 juillet 2004).

Les recherches pour retrouver Claude Henlé avaient mobilisées une dizaine de personnes(1), qui, au départ, ne se connaissaient pas, travaillaient chacune de leur côté, n'ayant comme point commun que le récit de Jeanne et une volonté affirmée de réussir. Ce réseau international a vu ses efforts couronnés de succès quand en novembre 2003, Claude Henlé a été retrouvé au Canada. Les membres de ce «réseau» avaient déjà entrepris la constitution d'un dossier pour faire obtenir la médaille des Justes (2) à Jeanne. Pour

l'époque, il était âgé de 17 ans. Interné en Espagne, il a rejoint la Jamaïque, s'est engagé dans la marine néerlandaise et a terminé la guerre en Angleterre avant de revenir en Belgique où il vit, près d'Anvers. Liliane Zomerplaaq retrouva par la suite Philippe Meljado, autre membre du groupe passé en Espagne, à l'âge de 20 ans, habitant maintenant à Anvers. Le récit de ces deux témoins a complété le dossier de demande de la médaille des Justes, et a été adressé à Yad Vashem.

et de son mari seront gravés sur le Mur d'Honneur dans le Jardin des Justes parmi les Nations à Yad Vashem, Jérusalem. Israël, à son tour, honore Jeanne et sa famille, et à travers elle, tous les Aulusiens qui, de leur vivant, n'avaient pas eu droit, malgré d'éminents services, à cette reconnaissance. Une médaille et un diplôme d'honneur lui sera remis dans les mois qui suivent par l'ambassade d'Israël.

(1) Josep Celvet, Kim Chevalier, Jean-Louis Deschamps, Michel Roquejeoffre, Christine Rouaix, Guy Séns, Yvelise Tschlerschka, Martine Wolff, Alain Zipper, Liliane Zomerplaaq.

(2) Le titre «Juste parmi les Nations» est décerné à des personnes ayant sauvé des familles juives par Yad Vashem, Jérusalem, association pour la mémoire et l'enseignement de la Shoah.

## Liste des projections

P01	Affiche d'annonce
P02	Plan de la conférence
P03	La France occupée
P04	Quelques chiffres
P05	Les candidats à l'évasion
P06	Réseaux "Aviateurs"
P07	Les Passeurs
P08	Lieux d'internement en Espagne
P09	Camp de Miranda de Ebro
P10	Prison de Lérida
P11	Prison de Pampelune
P12	Processus de sortie d'Espagne
P13	Les 34 convois
P14	Dans les Arènes de Malaga
P15	Chargement de phosphates au Maroc
	<i>Évasion de sept Tarn-et-Garonnais par le Pays basque</i>
P16	Itinéraire de Pau à Isaba
	<i>Évasion d'une famille belge par l'Ariège</i>
P18	Les Juifs d'Aulus
P19	Itinéraire d'Aulus à la frontière
P20	Légion d'Honneur de Jeanne Rogalle

## Bibliographie

- *Aux frontières de la liberté* (Robert Belot)
- *Les Pyrénées de la liberté* (Émilienne Eychenne-1983)
- *Les Cols de l'espoir* (Francis Aguila-2008)
- *Les Passeurs, 1943 une épopée tragique* (Suzel et Olivier Nadouce, 1997)
- *Ceux d'Aulus, 1943-1945* (Jean-Pierre Gaubert, 2001)
- *La Fuite (De Vlucht)* (Jan De Hartog, 1999)
- *Évadé de France par Ustou, le Périples de Jean Le Goff* (Jean-Claude Marcel, 2021)
- *La vie quotidienne des Juifs en Ariège, 1940-45* (David Lilienfeld)
- *Jeanne d'Aulus* (Suzel Nadouce et Bernadette Rogalle, 2021)
- *Quand la liberté est à reconquérir – La valeur d'un homme* (Louis Barthe, Président d'honneur de l'Association des Évadés de France ariégeois, 1994)
- *Les Exils français en Espagne pendant la seconde guerre mondiale* (Michel Catala, CRHMA Université de Nantes, 2002)
- *Une Évasion de France par l'Andorre* (Marc Fournié, 2023)

## Sources documentaires

- Musée du Chemin de la Liberté, Ancienne Gare, Saint-Girons (Ariège)
  - Espace muséal d'Aulus-les-Bains (Ariège)
  - Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, Varilhes (Ariège)
  - Musée départemental de la Résistance et de la Déportation (Toulouse)
-



Conférence

Évasions de France  
par l'Espagne

pendant la guerre 1939-1945

par Jean-Claude Marcel



# *Évasions de France par l'Espagne pendant la Guerre 1939-1945*

*Exemples de passages par le Pays basque et par l'Ariège*

- La France de l'Armistice
- Qui étaient les candidats à l'évasion ?
- Comment procédaient-ils ?
- Les Passeurs
- Sur le sol espagnol
- La sortie d'Espagne

---

Deux exemples de passage :

- Un groupe de sept Tarn-et-Garonnais par le Pays basque
  - Une famille belge par l'Ariège
-

P03

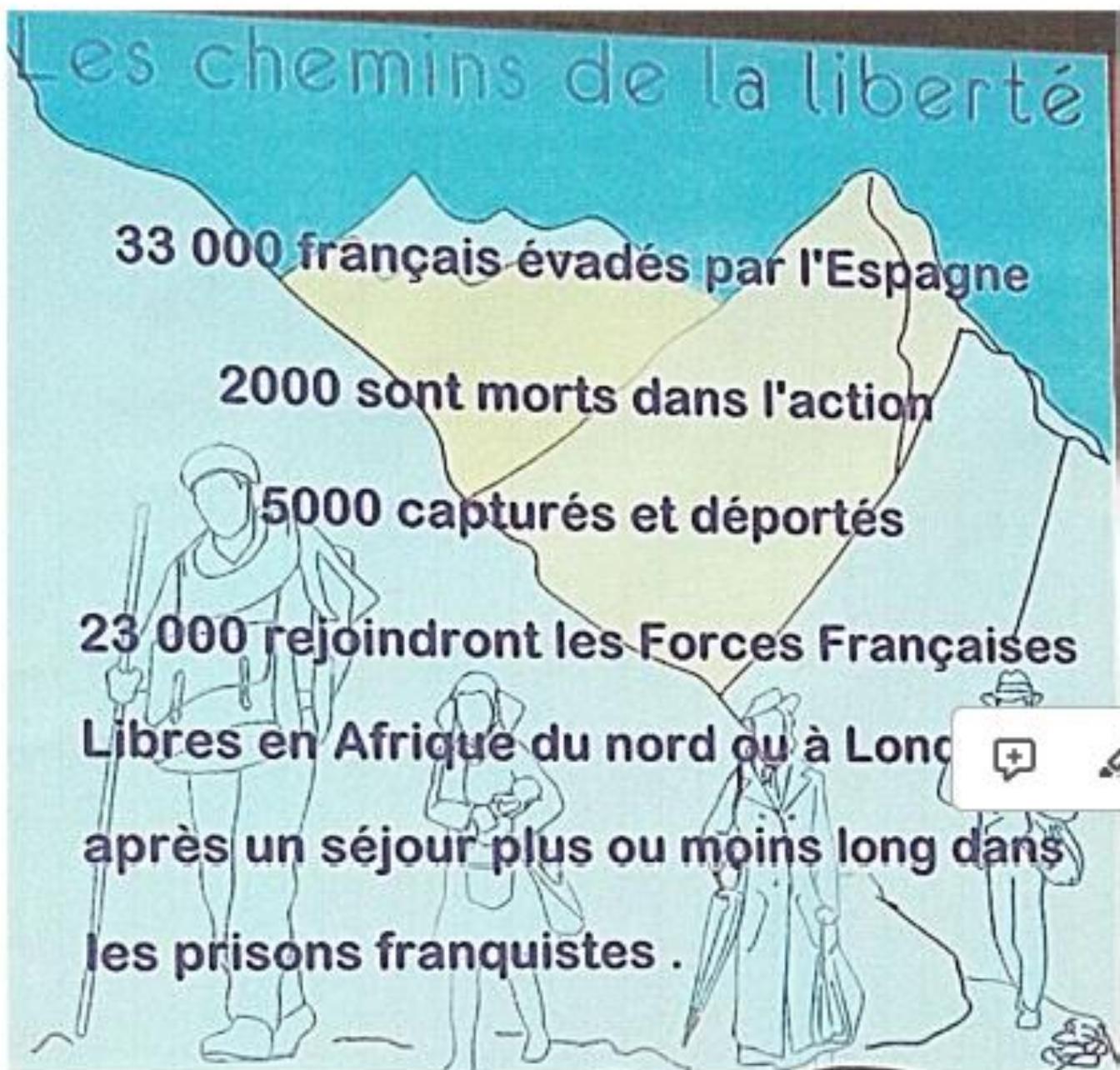
# La France de l'Armistice



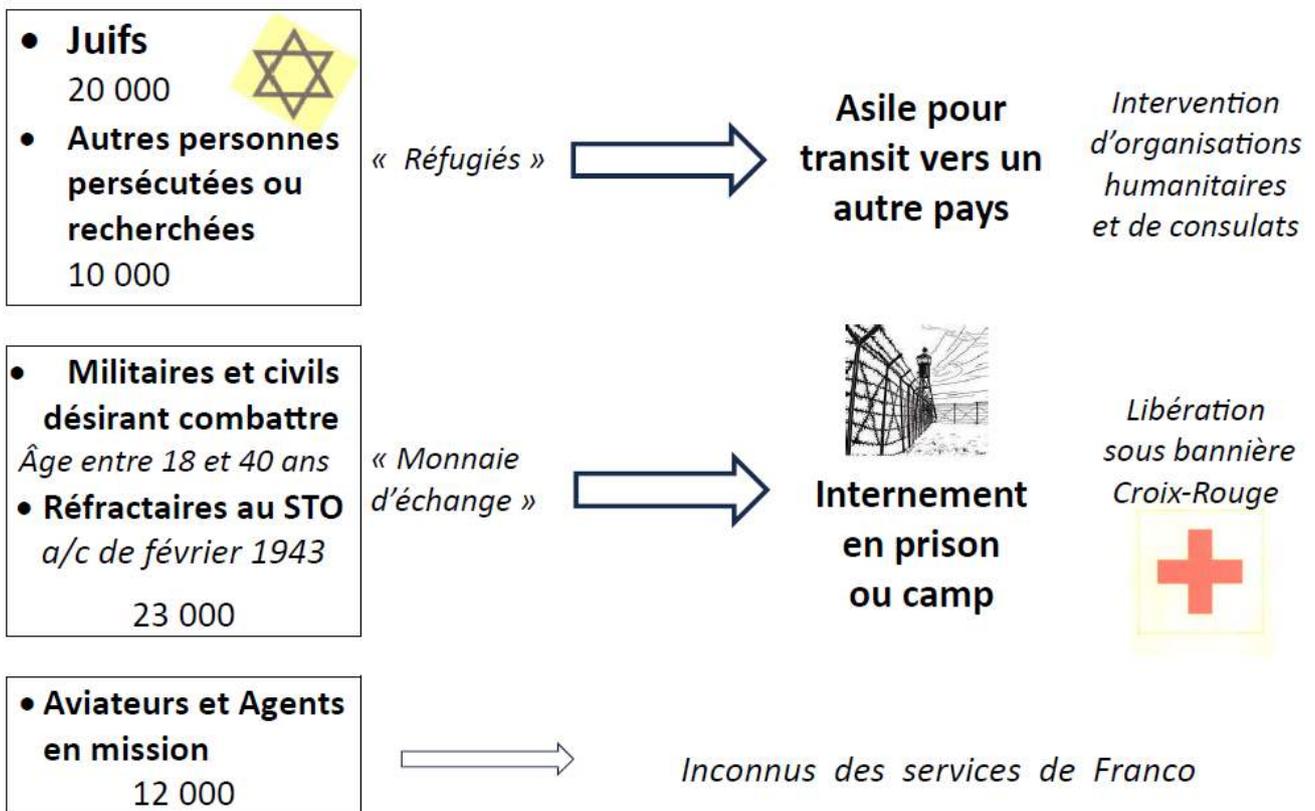
## Quelques chiffres

**33 000** Français

**22 000** Étrangers (estimation)



## Les catégories de candidats à l'évasion



## Deux réseaux principaux pour l'évacuation des pilotes :

**pat O'Leary** : britannique (I. S.)

Créé par un officier incarcéré à Marseille

**Comète** : belge

Créée par Patrick Nothomb

Comète a passé :

80 à 100 Belges

124 RAF

108 US

30 Canadiens

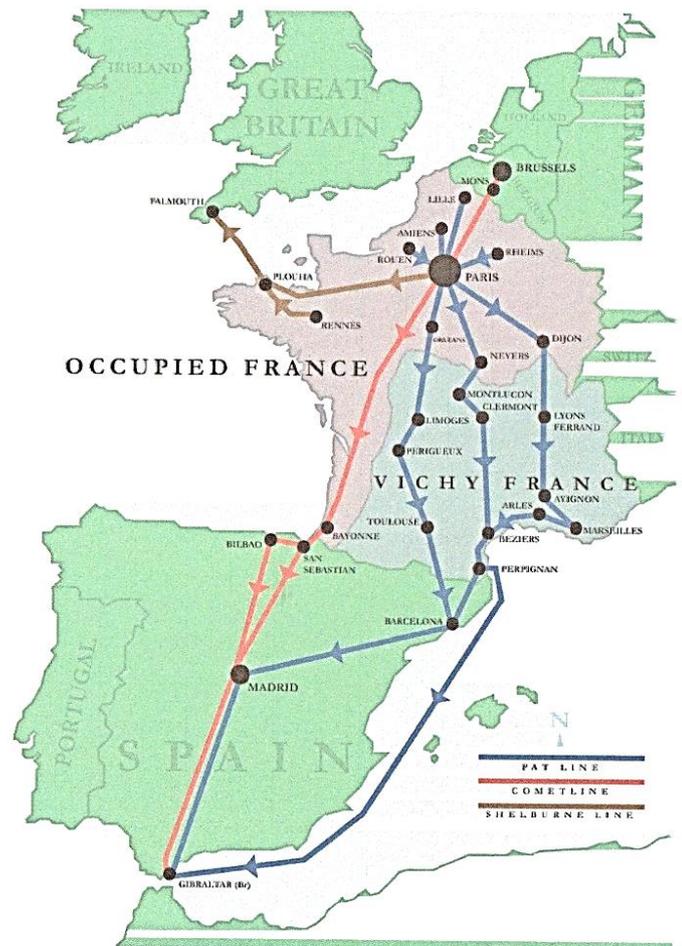
10 Australiens

2 NZ

12 divers

---

Total 366 à 386



## LES PASSEURS

Deux conditions :

- Pratiquer la haute montagne et savoir y diriger des groupes
- Être motivé par la cause

Principaux groupes :

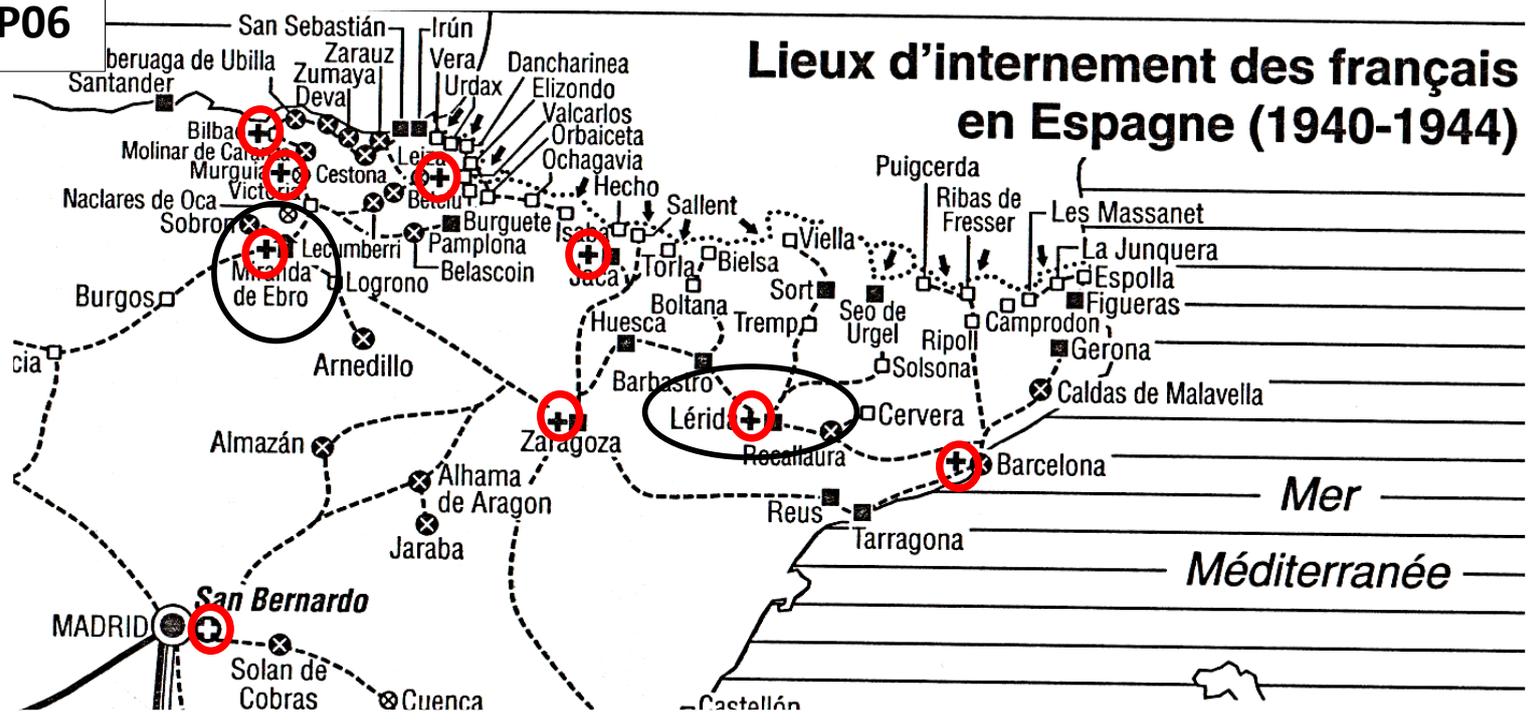
- Bergers et habitants des vallées pyrénéennes
- Républicains espagnols restés dans la région après la Retirade
- Anciens contrebandiers du temps de paix

La plupart sont affiliés à des réseaux dont ils sont le point d'aboutissement  
Ils perçoivent une rémunération, soit des réseaux, soit directement du fugitif  
Mais il y eut également des passages assurés sans rémunération.

---

P06

# Lieux d'internement des français en Espagne (1940-1944)



80 lieux d'internement dont 9 avec délégation

Croix-Rouge 

- Un camp de concentration principal : Miranda de Ebro, + Totana...
- 20 prisons importantes : Santander, Irún, San Sebastian, Bilbao, Murguia, Leiza, Pamplona, Jaca, Zaragoza, Huesca, Barbastro, Lérida, Sort, Seo de Urgel, Figueras, Barcelona, Tarragona, Gerona, Reus
- Une trentaine de moindre importance
- Une vingtaine de sites militaires

# Camp de Miranda de Ebro



P10

Prison de Lerida (Seminajo viejo)



P11

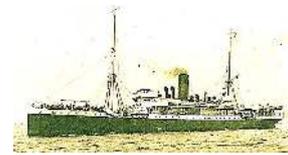
## Processus de sortie d'Espagne

- **L'ambassade *San Bernardo***  $\longrightarrow$  **liste de libérables par prison**  
soumise à l'autorité espagnole
- **Transport vers établissements de remise en état**  $\longrightarrow$  **Balnearios...**  
clôturés, surveillés, gérés par Croix-Rouge
- **Regroupement à Barcelone et Madrid**  $\longrightarrow$  **Hôtels**  
en attente départ, liberté de circulation, gérés par Croix-Rouge
- **Train par « lot » d'un millier d'hommes**  $\longrightarrow$  **Port de départ**  
où un bateau a débarqué la veille des phosphates marocains

- **Embarquement avec paquetage et dossiers.**



sous pavillon britannique  
jusqu'à sortie des eaux espagnoles



*En même temps, quelques femmes et enfants pour justifier une évacuation de réfugiés*

- **Insertion dans un convoi avec protection aérienne et maritime**

cause U-boats



• **À Casablanca engagement dans l'Armée**

selon desiderata, propositions, aptitudes, compétences...

P13

**Les 34 convois**  
organisés en 1943 et 1944  
par Boyer-Mas  
le "Saint-Bernard des Évadés"



**8 par Setubal  
(Portugal)**

19 Février 1943  
28 Avril 1943  
23 Mai 1943  
9 Juin 1943  
25 Juin 1943  
15 Juillet 1943  
18 Août 1943  
21 Septembre 1943

**6 par Malaga**

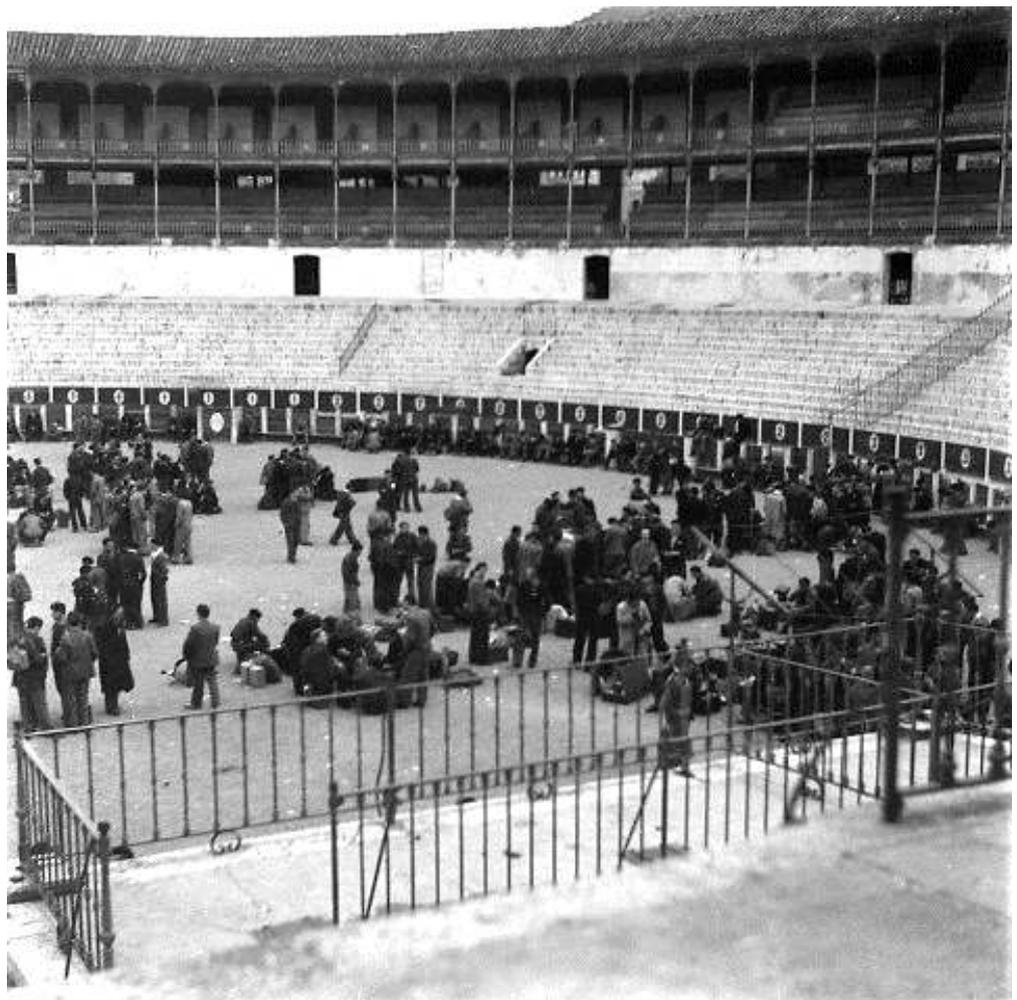
21 Octobre 1943  
2 Novembre 1943  
15 Novembre 1943\*  
29 Novembre 1943  
13 Décembre 1943  
29 Décembre 1943

\* *Convoi d'André Fournié*

**20 par Algésiras  
ou Gibraltar (UK)**

2 Février 1944  
11 Février 1944  
24 Février 1944  
22 Mars 1944  
1<sup>er</sup> Avril 1944  
8 Avril 1944  
15 Avril 1944  
28 Avril 1944  
7 Mai 1944  
16 Mai 1944  
26 Mai 1944  
2 Juillet 1944  
14 Août 1944  
29 Septembre 1944  
8 Octobre 1944  
11 Octobre 1944  
23 Octobre 1944  
3 Novembre 1944  
13 Décembre 1944  
2 Janvier 1945

P14  
Dans les  
Arènes de  
Malaga



P15

Chargement de sacs de phosphates, Maroc (1943-1944)





P08.2

## Prison Provinciale de Pampelune (Navarre)



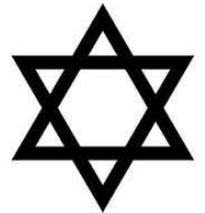
Y furent internés en 1943 Bernard Piquemal et Raoul Pin

P18



## ÉVASION PAR AULUS d'une famille avec un bébé de trois mois

**Janvier 1942 :** Aulus est désigné comme lieu d'assignation à Résidence des Juifs étrangers résidant dans la région de Toulouse

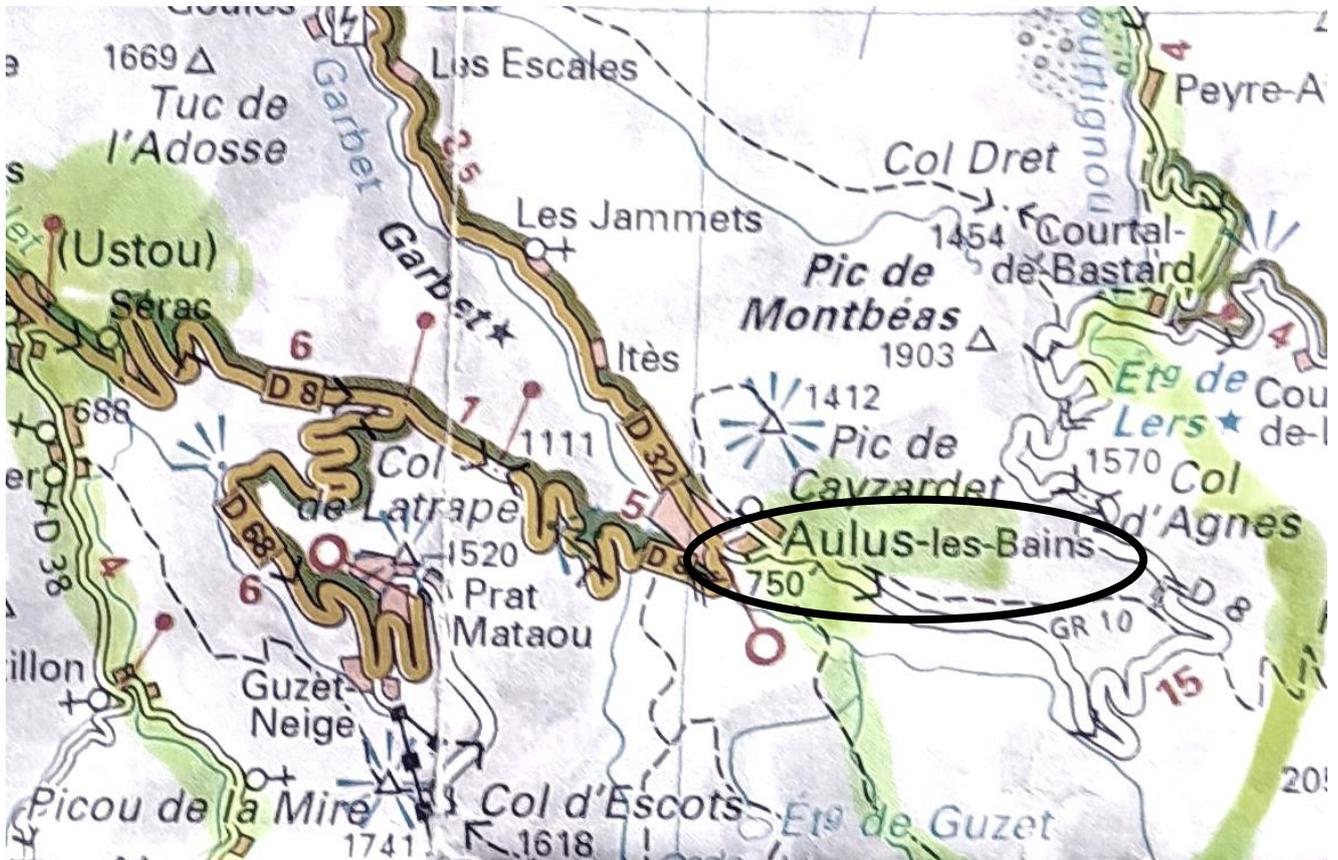


**Mars 1942 :** les "*Juifs d'Aulus*" sont au nombre de 700

**Décembre 1942,** une famille de trois personnes avec un bébé de trois mois demande à un passeur de les mener en Espagne ; c'est la fille du passeur qui porte le bébé dans ses bras pendant la montée au col frontière (2343m).

**Soixante-deux ans plus tard (en 2004)** un architecte canadien se manifeste pour connaître la personne qui l'a porté quand il avait trois mois pour passer en Espagne.

# Évasion depuis Aulus-les-Bains (750 m) en Ariège



## 2 ACTUALITE DEPARTEMENTALE

ISRAEL HONORE JEANNE ROGALLE

## La médaille des Justes parmi les nations pour la «résistante»

*Le 10 juillet 2004, à Aulus, devant le front des troupes, Jeanne Rogalle a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur des mains du général Roquejeoffre. Cette promotion dans le premier ordre national, attribuée par décret du président de la République, venait récompenser celle qui, en particulier, une nuit de décembre 1942, avec son père et son futur mari, a aidé des familles juives à passer en Espagne et ainsi échapper à une mort certaine dans un camp de concentration.*

Cette cérémonie s'est déroulée devant une assistance très nombreuse, au sein de laquelle se trouvait Claude Henle, le «bébé», que Jeanne porta dans ses bras, 62 ans auparavant, jusqu'à la frontière espagnole. Il était spécialement venu du Canada, où sa famille s'était installée après leur internement en Espagne. La cérémonie poignante devant la stèle à la mémoire des juifs assignés à résidence à Aulus, la solennité de la remise de la Légion d'Honneur devant le Monument aux Morts, l'émotion au moment des nombreux discours ont été longuement et parfaitement relatés dans le Journal de l'Ariège au mois de juillet 2004.



*Le général Roquejeoffre décore Jeanne Rogalle de la Légion d'Honneur (Aulus, le 10 juillet 2004).*

Les recherches pour retrouver Claude Henle avaient mobilisées une dizaine de personnes(1), qui, au départ, ne se connaissaient pas, travaillaient chacune de leur côté, n'ayant comme point commun que le récit de Jeanne et une volonté affirmée de réussir. Ce réseau international a vu ses efforts couronnés de succès quand en novembre 2003, Claude Henle a été retrouvé au Canada.

Les membres de ce «réseau» avaient déjà entrepris la constitution d'un dossier pour faire obtenir la médaille des Justes (2) à Jeanne. Pour

l'époque, il était âgé de 17 ans. Interné en Espagne, il a rejoint la Jamaïque, s'est engagé dans la marine néerlandaise et a terminé la guerre en Angleterre avant de revenir en Belgique où il vit, près d'Anvers. Liliane Zomerplaag retrouva par la suite Philippe Meljado, autre membre du groupe passé en Espagne, à l'âge de 20 ans, habitant maintenant à Anvers. Le récit de ces deux témoins a complété le dossier de demande de la médaille des Justes, et a été adressé à Yad Vashem.

et de son mari seront gravés sur le Mur d'Honneur dans le Jardin des Justes parmi les Nations à Yad Vashem, Jérusalem.

Israël, à son tour, honore Jeanne et sa famille, et à travers elle, tous les Aulusiens qui, de leur vivant, n'avaient pas eu droit, malgré d'éminents services, à cette reconnaissance. Une médaille et un diplôme d'honneur lui sera remis dans les mois qui suivent par l'ambassade d'Israël.

(1) Joseph Calvet, Kim Chevalier, Jean-Louis Deschamps, Michel Roquejeoffre, Christine Rouaix, Guy Séns, Yvelise Tschierschke, Martine Wolff, Alain Zipper, Liliane Zomerplaag.

(2) Le titre «Juste parmi les Nations» est décerné à des personnes ayant sauvé des familles juives par Yad Vashem, Jérusalem, association pour la mémoire et l'enseignement de la Shoah.

Conférence donnée depuis 2022 dans plusieurs localités de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne.

Texte: © CC-BY-SA

Version 2.0.9, projet N/A, révision N/A.

Assemblée 2024-07-28 19:01:57 par B.M. avec L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X.

Édition ebook.

PCe/PLe/PSe/PPe/